

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 25/03/2025

Président de séance, le Maire M. Jean-Claude LASTHAUS

Nombre de conseillers présents (Quorum = 10) : 11

Présents : M. BOHR Freddy, Mme DIEMER Estelle, Mme GROSJEAN Michelle, Mme KRAEMER Anne-Marie, M. LUX Pierre, M. MARTINI Matthieu, Mme MERCK Martine, Mme NIESS Laetitia, M. URBAN Jean-Marc, Mme ZEISSLOFF Patricia

Absents excusés et représentés :

- Mme Carine BAUER donne pouvoir à M. Freddy BOHR
- M. Steve DIEMER donne pouvoir à Mme Patricia ZEISSLOFF
- Mme Valentine ERNE HEINTZ donne pouvoir à Mme Martine MERCK
- M. Charles GASS donne pouvoir à M. Jean-Claude LASTHAUS
- M. Julien KRENCKER donne pouvoir à M. Jean-Marc URBAN
- M. Antoine REYMUND donne pouvoir à Mme Anne-Marie KRAEMER

Secrétaire de séance : Mme Martine MERCK

Le Procès-verbal de la réunion du 25 février 2025 a été validé à l'unanimité.

L'ordre du jour est rappelé par Monsieur le Maire, Jean-Claude Lasthaus :

- I. INFORMATIONS DIVERSES
- II. DELIBERATIONS

- 1- Vote du compte financier unique 2024
- 2- Affectation du résultat 2024 de la commune
- 3- Vote des taux d'imposition pour l'exercice 2025
- 4- Vote du budget primitif 2025 de la commune
- 5- Vote des subventions à verser pour 2025
- 6- Tableau des effectifs communaux au 31 décembre 2024
- 7- Information sur les marchés publics conclus par la commune en 2024
- 8- Autorisation accordée à l'exécutif pour réaliser des virements de crédits dans le cadre de la fongibilité des crédits
- 9- Embauche d'un agent contractuel au service technique
- 10- Mise à jour du tarif des charges d'électricité dans les salles des fêtes
- 11- Enquête publique préalable à l'aliénation d'un chemin rural non affecté à l'usage du public
- Cession de parcelles communales à Alsace Habitat dans le cadre du projet de résidence séniors

III. DIVERS

Début de séance :

I INFORMATIONS DIVERSES

- ❖ 4 mars : rendez-vous avec Valentine Erne et le Crédit Mutuel Aménagement Foncier
- ❖ 4 mars : Réunion des Vice-Présidents de la Cocoko
- ❖ 5 mars : rendez-vous avec Valentine Erne et Alsace Habitat pour la création de la résidence sénior
- ❖ 6 mars : conseil communautaire
- ❖ 10 mars : RDV avec Pierre Lux et le CAUE pour la réfection du foyer de Rumersheim – Conseil d'École
- ❖ 11 mars : Bassin de rétention à Reitwiller
- ❖ 11 mars : avec Anne-Marie Kraemer et Freddy Bohr, à la suite du départ du pasteur habitant le presbytère de Berstett, il faut prévoir des travaux de rénovation. Les paroisses ont donné leur accord de principe.
- ❖ 11 mars : réunion maires délégués et adjoints
- ❖ 12 mars : rencontre candidat pour l'équipe technique
- ❖ 18 mars : comité des finances
- ❖ 19 mars : rencontre d'un responsable de RGDS pour évoquer l'évolution du groupe (créations de filiales / photovoltaïque / gaz / méthanisation)
- ❖ 19 mars : Cocoko – mise en route comité local d'emploi (préfecture de Saverne)
- ❖ 21 mars : commission permanente du SDEA

Mr Jean-Claude Lasthaus précise que, depuis le dernier conseil, aucun dossier d'urbanisme n'a été présenté.

II DELIBERATIONS

1. Vote du compte financier unique

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	1 027 786 €
Recettes de fonctionnement	1 680 853 €

Excédent de fonctionnement à la clôture	653 066 €
---	-----------

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	853 558 €
Recettes d'investissement	1 761 651 €

Dont excédent d'investissement reporté 2023 : 653 399 €

Excédent d'investissement de clôture	928 093 €
--------------------------------------	-----------

Excédent global de clôture de l'exercice 2024	1 581 160 €
---	-------------

Voté à l'unanimité.

2. Affectation du résultat 2024 de la commune

Résultat d'exploitation de l'exercice 2024	653 066 €
Affecté en recette d'investissement du budget 2025	

Résultat d'investissement de l'exercice 2024	928 093 €
Affecté en recette d'investissement du budget 2025	

Voté à l'unanimité.

3. Vote des taux d'imposition pour l'exercice 2025

Il est décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres meublés non affectés à l'habitation principale, de la taxe foncière bâtie et non bâtie pour l'année 2025 :

Taux de la taxe d'habitation	13.45 %
Taux de la taxe foncière (bâti)	26.50 %
Taux de la taxe foncière (non bâti)	45.42 %

Voté à l'unanimité

4. Vote du budget primitif 2025 de la commune

M. Jean-Claude Lasthaus présente le budget primitif 2025 :

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	1 550 700 €
Recettes de fonctionnement	1 550 700 €

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	1 257 730 €
Dont dépenses d'investissement nouvelles :	726 500 €
Dont restes à réaliser :	304 500 €
Dont remboursement emprunt et opérations financières :	226 730 €
Recettes d'investissement	2 058 111 €
Dont recettes réelles d'investissement	167 900 €
Dont virement de la section de fonctionnement	309 050 €
Dont restes à réaliser	0 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	653 066 €
Excédent de la section d'investissement	928 093 €

Voté à l'unanimité.

5. Vote des subventions à verser pour 2025

Il est décidé le versement des subventions dans le cadre du budget 2025 aux associations de la commune, aux écoles, aux associations foncières, aux associations extérieures qui ont sollicité la commune (tableau annexé au budget)

Freddy Bohr et Jean-Marc Urban n'ont pas participé au vote.

Voté à l'unanimité.

Avant de poursuivre l'ordre du jour M. Jean-Claude Lasthaus présente le tableau récapitulatif des dettes de la commune

3 emprunts

2016	Voierie de Berstett	400 000 €	taux emprunt 1.65 %
2016	Salle des fêtes de Berstett	1 300 000 €	taux emprunt 1.16 %
2018	Traversée de Reitwiller	700 000 €	taux emprunt 1.15 %
Total		2 400 000 €	

(taux fixes)

Durée théorique d'extinction de la dette : 1 an 5 mois

Capital restant dû	948 949.50 €
Intérêts	35 740.75 €

Capital remboursé sur la période	159 808 €
----------------------------------	-----------

6. Tableau des effectifs communaux au 31 décembre 2024

Le conseil prend acte de la communication du tableau des effectifs de la commune au 31 décembre

Filière administrative	3 agents temps complet
Filière technique	3 agents temps complet (5 habituellement)
Filière médico-sociale	2 ATSEM
	1 apprentie

En temps normal : 11 agents (actuellement 2 postes à pourvoir en filière technique)

Voté à l'unanimité.

7. Information sur les marchés publics conclus par la commune en 2024

Le conseil prend acte de la communication du tableau des marchés publics de 2024.

Voté à l'unanimité.

8. Autorisation accordée à l'exécutif pour réaliser des virements de crédit dans le cadre de la fongibilité des crédits

La fongibilité de crédits permet à une collectivité, d'autoriser l'exécutif à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, au sein d'une même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section.

Le conseil autorise le Maire :

- à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections, sous réserve que ces mouvements de crédits n'entraînent pas une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoire sur un chapitre
- à signer les décisions et documents utiles pour les transmettre au représentant de l'Etat et les notifier au comptable assignataire de Saverne pour mise en œuvre.

Voté à l'unanimité.

9. Embauche d'un agent contractuel au service technique

Il y actuellement 2 postes vacants.

Un poste a été pourvu avec début d'activité le 25 mars, un autre recrutement est en cours.

Le poste contractuel se fera sur une durée de 6 mois, renouvelable une fois.

Voté à l'unanimité.

10. Mise à jour du tarif des charges d'électricité dans les salles de fêtes

Au vu de la moyenne des montants d'électricité facturés du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, il est décidé de fixer les tarifs de la manière suivante :

Salle de Berstett	de 0.27 € à 0.29 € le Kwh
Salle de Gimbrett	de 0.43 € à 0.41 € le Kwh
Salle de Reitwiller	de 0.96 € à 0.85 € le Kwh
Salle de Rumersheim	de 0.32 € à 0.37 € le Kwh

Tarifs applicables à compter du 1^{er} octobre 2024 et pour l'année 2025

Voté à l'unanimité.

11. Enquête publique préalable à l'aliénation d'un chemin rural non affecté à l'usage du public

Vente d'un chemin rural à Gimbrett qui n'est plus affecté à l'usage du public. Il y a donc lieu de déclasser le bien public et de procéder à une enquête publique préalable.

Voté à l'unanimité.

12. Cession de parcelles communales à Alsace Habitat dans le cadre du projet de résidence séniors

Délibération ajournée.

Confirmation d'Alsace Habitat pour travailler sur le projet de résidence séniors.

DIVERS

Un tour de table permet à chaque élu de s'exprimer :

- ✓ Jean-Claude Lasthaus donne des précisions concernant la visite du Parlement Européen du 4 avril avec les homologues de Bollschweill.

Précisions au sujet du coût de location des 4 salles des fêtes (suite à une question de Mathieu Martini à la séance précédente) :

Location des salles 2024	21 400 €
Refacturation de charges	6 911 €
Total encaissé	28 311 €

Coût réel pour la commune	41 258 € charges annuelles
Refacturation de charges	- 6 911 €

Reste à charge de la commune 34 000 € (ce montant concerne les associations utilisant les salles et qui n'est pas refacturé à ces mêmes associations)

- ✓ Laetitia Niess : a-t-on des retours de l'installation des bacs de biodéchets ? Les bacs sont bien utilisés par les habitants, les retours sont bons pour l'instant
- ✓ Estelle Diemer : Suite à l'article paru dans la presse concernant les buses attachées devant les terriers, Jean-Claude Lasthaus informe que cela se passerait sur le ban d'Eckwersheim
- ✓ Mathieu Martini demande des nouvelles des projets des pistes cyclables en cours. Le dossier d'enquête public a été envoyé.
L'éclairage public restera-t-il éteint : oui
La commune va-t-elle mettre en place un système de vidéosurveillance : il y a une réflexion au niveau de l'intercommunalité
- ✓ Anne-Marie Kraemer : Il faudrait réajuster les tarifs concernant les bris de vaisselle des salles des fêtes.

Fin de séance :

Pour Copie conforme,

Le Maire,

Jean-Claude LASTHAUS

La secrétaire de séance

Martine Merck